

**INSCRIPTION**

**DIMANCHE  
27  
MARS  
À TRAPPES**

**3<sup>E</sup> EDITION**

# **SEMI MARATHON**

# **& 10 KM**

**COURSE JEUNES > 1,5 KM  
ANIMATIONS SPORTIVES  
VILLAGE  
STADE CHANSAC À PARTIR DE 9H**



**Trappes**  
La Ville  
Écologiste et Solidaire

TERRE  
2024  
DE JEUX

ville  
Active & Sportive



SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES



INTERSPORT Auchan

# SEMI MARATHON

## DIMANCHE 27 MARS

## EXTRAIT DU RÉGLEMENT

### Art 2 : Parcours

Les deux parcours (10 km et 21,1 km) sont mesurés officiellement, conformément aux normes de l'IAAF (Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme).

Les voies sur lesquelles se déroulent les courses sont fermées à la circulation le 27 mars 2022 à partir de 6h et sont ré-ouvertes à partir de 12h.

Des postes de ravitaillement sont installés sur le parcours. Un pointage par puce électronique est disposé à l'arrivée pour le classement et le chronométrage.

### Art 3 : Engagements

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de déficience consécutive à un mauvais état de santé.

Les articles L.231-2 et L.231-2-1 du code du sport obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve, par un certificat médical, de leur aptitude à la course à pied en compétition.

### Art 4 : Inscriptions

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

### Art 5 : Retrait des dossards

Les dossards sont à retirer sur présentation d'une pièce d'identité le :

- Samedi 26 mars 2022 de 14h à 18h au lieu qui sera indiqué dans les supports de communication ;
- Dimanche 27 mars 2022 de 7h30 à 9h au stade Gilbert Chansac.

### ATTENTION :

En raison du plan Vigipirate et de l'alerte attentat, le dispositif de sécurité est renforcé.

L'organisation est contrainte, à la demande des autorités, d'effectuer une fouille des concurrents et des sacs à l'entrée du stade. Il est conseillé aux coureurs de retirer leur dossard la veille de la course ou d'arriver suffisamment tôt au stade Gilbert Chansac le jour de la course.

### Art 6 : Annulation de la course :

En cas d'annulation des épreuves pour cause de force majeure (décision administrative, intempérie...) ou si la sécurité des participants, des organisateurs ou du public le justifie, le montant des inscriptions ne sera pas restitué.

### Art 6 : Jury Officiel

Le jury est composé du directeur de course, du juge arbitre FFA et du responsable du chronométrage. Ses décisions seront sans appel.

### Art 12 : Récompenses

Des récompenses financières seront attribuées aux 6 premiers hommes et femmes du semi-marathon et en bons cadeaux aux 3 premiers hommes et femmes du 10 km.

### Art 13 : Droit d'image et CNIL

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément la Ville (ou ses ayants droit) à utiliser et/ou faire utiliser et/ou reproduire et/ou faire reproduire son nom, son image, sa voix, et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve. Cette autorisation s'applique sur tout support réalisé pour le compte de la Ville, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour pour une durée de 5 ans actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires.

## INSCRIPTIONS

**EN LIGNE :** [www.oxybol.fr](http://www.oxybol.fr)

*jusqu'au jeudi 24 mars 2022 à minuit.*

**PAR COURRIER :** en renvoyant le bulletin d'inscription à : OXYBOL, 10 rue Marie Hillion 78370 PLAISIR. Règlement par chèque à l'ordre d'OXYBOL. *Avant le mercredi 23 mars 2022.*

**EN MAIRIE :** Direction jeunesse et sports (règlement en espèce ou par chèque), jusqu'au jeudi 24 mars 2022 à 17h .

**SUR PLACE le jour de la course** de 7h30 à 8h50 (sous réserve des places disponibles et des mesures sanitaires en vigueur).

# SEMI MARATHON

DIMANCHE 27 MARS

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner, accompagné  
du règlement à l'ordre  
d'Oxybol

Nom : ..... Prénom : .....

Année de naissance : ..... Sexe :  H  F

Club ..... N° de licence FFA ou Pass "J'aime courir" : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Date : ..... Signature

Je m'engage à participer au :  semi marathon  10 km

1,5 km

J'ai bien lu et approuve le règlement de la manifestation consultable sur [trappesmag.fr/semi-marathon](http://trappesmag.fr/semi-marathon)

**ATTENTION !** Chaque inscription aux courses (semi et 10 km) doit être accompagnée d'un **certificat médical** ou d'une **photocopie de licence** autorisée par le règlement et d'une autorisation parentale pour les mineurs (voir ci-dessous). Pour la course jeunes (1,5 km) et les animations sportives seul l'autorisation parentale est demandée (accompagnée du règlement), l'enfant reste sous la surveillance de son responsable légal.

Courses	Tarifs	Tarifs sur place le jour de la course	Horaires de départ
Semi	14 €	18 €	9h20
10 km	8 €	12 €	9h30
Jeunes 1,5 km	1 €	2 €	9h35
Animations sportives	Gratuit	Samedi 26 mars	14h / 17h30

L'arrivée et le départ auront lieu sur stade Gilbert Chansac, à Trappes.  
Pour tout renseignement contactez le service des sports au 01 30 69 18 89.

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) ..... autorise mon enfant à participer aux animations sportives (né entre 2005 et 2010), à la course 1,5 km (né entre 2007 et 2010) ou au 10 km (né en 2006 ou avant).

A Trappes, le ..... 2022

Bon pour autorisation, signature du responsable légal :



# LES PARCOURS

# SEMI MARATHON

DIMANCHE 27 MARS

semi-marathon



10 km

